VILLE DE Beauharnois

AVIS PUBLIC

951, chemin Saint-Louis
Lot 4 715 017

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
PPCMOI 2026-0081

Quel est le projet ?

Lors de sa séance ordinaire du 10 novembre 2026, le premier projet de résolution en vertu du *Règlement 610 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble*, a été adopté, afin d'autoriser le projet particulier suivant :

- Permettre l'usage « Entreprise en construction » ;
- Permettre l'agrandissement arrière de l'immeuble avec une marge de 1 m au lieu de 7,5 m, tel que prescrit à la grille des usages et normes pour la zone ADR-210 du règlement de zonage 701.

Ce projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire et vise la zone ADR-210 ainsi que les zones contigües.

Vous voulez en savoir plus ou donner votre opinion ?

Une assemblée publique de consultation aura lieu pour présenter le projet et répondre aux questions des personnes qui le souhaitent.

Quand et où ?

Mercredi 2 décembre, 18 h
Hôtel de ville
660, rue Ellice, Beauharnois (Québec) J6N1Y1

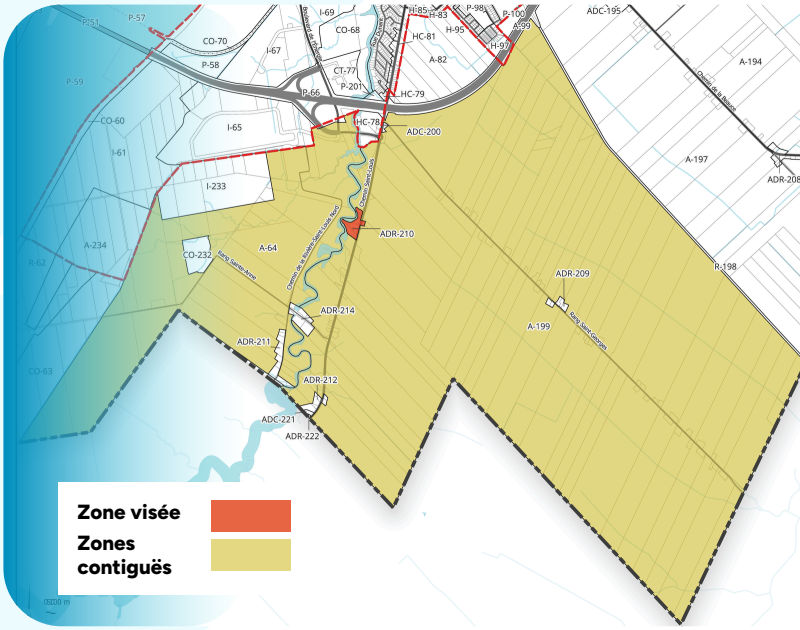

Lors de l'assemblée

Le maire, ou un membre du conseil désigné, présentera le projet, les principales dispositions de la résolution et entendra les personnes qui désirent s'exprimer sur le sujet.

Une question ?

Service du greffe
450-429-3546, poste 254
janie.arseneau@ville.beauharnois.qc.ca

Donné à Beauharnois,
ce 25 novembre 2026

Janie Arseneau, greffière

ville.beauharnois.qc.ca/avispublics